



VIN & SOCIÉTÉ



Fédération
des Grands Vins
de Bordeaux

Communiqué de presse

Internet, information, découverte du vin...

Multiplication des interdits : non à la censure !

La filière vitivinicole girondine se mobilise...

Rendez-vous Place de la Bourse à Bordeaux le 30 octobre à 13h15

Le 30 octobre 2008, à Bordeaux comme dans toutes les régions viticoles de France, la filière vin se rassemblera pour défendre son droit à exister. Une opération organisée par Vin & Société pour ne pas « tomber dans le panneau » des censeurs !

Le vin pourrait se voir enfin reconnaître l'accès légal à Internet ! Tant mieux : c'est pour tous les opérateurs un moyen de communication vital pour faire connaître leurs produits. Le gouvernement pourrait combler un vide juridique, préjudiciable à tous les professionnels du vin et de l'information. Rappelons qu'en 1991, le législateur n'avait pas pris en compte le média Internet, alors inexistant. La filière réclame simplement une mise à jour de la loi, dans le respect de l'encadrement du Code de santé publique.

Une opération symbolique pour « ne pas tomber dans le panneau »

Si l'aboutissement de ses revendications légitimes concernant internet serait un soulagement, d'autres interdits menacent la filière vitivinicole française ! C'est pourquoi celle-ci a unanimement décidé de mener une opération nationale, en recouvrant symboliquement du terme « censuré » les panneaux de villes portant le nom de vin d'appellation.

Une manière de protester contre la multiplication des interdits et de montrer que la défense du vin est celle d'une culture au cœur de notre patrimoine et de nos terroirs.

Cette action aura lieu le 30 octobre 2008 à Bordeaux, place de la Bourse à 13h15, avec le Maire de Bordeaux Alain JUPPE, en présence de parlementaires et de l'ensemble des responsables de la filière viticole de la Gironde . Elle sera suivie d'une conférence de presse (à la CCI- salon bleu).

« La filière refuse d'être diabolisée ! Elle refuse tantôt de servir de faire-valoir culturel et économique, et tantôt de servir de bouc émissaire, s'insurge Laurent Gapenne, président de la FGVB. Or, nous sommes attaqués de tous côtés : sur la communication, qui peut être condamnée à tout moment, sur la fiscalité, et maintenant et sur la possibilité d'offrir gratuitement des vins à la dégustation, ce qui remet en question notre existence même. Les médias sont dans l'aléa juridique permanent lorsqu'ils parlent de vin... cela ne peut plus durer ».

Le nom des villes synonymes de vin, dont Bordeaux est le meilleur exemple, semblent devenir des mots honteux, voire dangereux, puisque leur évocation peut être requalifiée en publicité. Plusieurs journaux condamnés en ont fait les frais !

« Ne devons-nous pas rebaptiser toutes les villes portant des noms de vins s'interroge Bernard Farges, Président du syndicat Bordeaux et Bordeaux Supérieur ? Les pouvoirs publics doivent permettre à la filière viticole d'exercer son activité et nous avons besoin pour cela d'un cadre juridique définissant la publicité. »

Une filière responsable, aujourd'hui fragilisée

Rappelons que la consommation de vin en France a profondément évolué au cours des dernières décennies, grâce notamment aux efforts de la filière viticole pour valoriser ses produits au travers des terroirs et du goût. Cette consommation a été divisée par 2 en 25 ans ; elle s'est concentrée sur une consommation qualitative et ne concerne pratiquement pas les jeunes. Autrement dit, elle repose sur un modèle de consommation responsable, dont l'équilibre est fragile. Demain, c'est la survie de la viticulture française qui est en jeu. Il faut en avoir conscience.

La filière vitivinicole a fait la preuve de son engagement citoyen, en défendant une consommation « plaisir » et responsable, conforme aux repères de l'OMS, notamment à travers la création d'un site dédié (www.vinetsociete.fr) et en s'associant largement à la Sécurité Routière dans la politique de prévention. Elle attend maintenant des engagements de la part du Gouvernement.

Contact presse :

F.G.V.B.

Juliana Camus

05 56 00 22 99

fgvb@monAOC.com